

# Conséquences des violences intrafamiliales subies dans l'enfance et l'adolescence à La Réunion

Exploitation statistique de l'enquête VIRAGE dans les Outre-mer 2018

Mélissa Bardot (ORS La Réunion)



Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (2016), « la violence à l'égard des enfants est un problème de santé publique, de droits humains et de société, avec des conséquences potentiellement dévastatrices et coûteuses. »

Selon l'ONPE, en 2018, en France, un enfant décède en moyenne tous les 5 jours des suites de violences familiales [1].

Sans toujours causer directement la mort, les violences sur mineurs peuvent avoir un effet sur l'état de santé de différentes façons. Les violences sexuelles ou physiques ont des conséquences directes selon l'intensité des coups reçus (hématomes, fractures...). Les conséquences sont également indirectes dans le cas également de violences psychologiques ou négligences. Les conséquences sur le développement de la personne, à plus ou moins long terme, sont de l'ordre physique, socio-affectif, cognitif... et peuvent avoir une incidence sur le parcours de vie des victimes.

## Une préoccupation nationale

Le plan de mobilisation de lutte contre les violences faites aux enfants (2020-2022) [2] prend la suite du 1<sup>er</sup> plan gouvernemental 2017-2019 de lutte contre les violences faites aux enfants en élargissant son champ.

Ce plan triennal est le dernier volet du Pacte pour l'enfance, dont les deux autres piliers sont le parcours des « 1 000 premiers jours » et la Stratégie nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance.

Son sixième axe consiste à développer les enquêtes et la recherche, notamment une meilleure exploitation des données de l'enquête Virage sur les violences vécues pendant l'enfance.

L'enquête Violences et rapports de genre – Virage – a été mise en œuvre par l'Ined en 2015 en Métropole avec pour objectif central de mesurer, pour les femmes et les hommes, les faits de violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles dans différentes sphères (famille, travail, espaces publics) et dans des temporalités différentes.

Suite aux préoccupations des acteurs associatifs et les élus locaux des DROM, l'Ined a élaboré un protocole adapté de Virage puis réalisé l'enquête en 2018 dans 3 départements et régions d'Outre-mer : la Guadeloupe, la Martinique, et La Réunion.

## Un besoin de données régionales

L'ORS La Réunion, membre du groupe d'exploitation des données de l'enquête VIRAGE Outre-Mer piloté par l'Ined, a été missionnée par l'ARS pour réaliser une nouvelle exploitation régionale de l'enquête. Après avoir publié au sujet des violences conjugales envers les femmes dans l'année [3], l'ORS aborde les conséquences sanitaires à l'âge adulte des violences intrafamiliales vécues avant l'âge de 18 ans à La Réunion.

L'analyse est centrée sur les violences vécues par les enfants de moins de 18 ans dans la sphère famille et proches dans le but de répondre à l'objectif 2 de l'axe 1 du PRS 2 (2018-2028) : « repérer, prévenir et prendre en charge les violences intrafamiliales et prévenir la reproduction trans-générationnelle ».

L'analyse consiste à mesurer l'ampleur du phénomène sur l'île comparativement à la Métropole ; et à estimer statistiquement la « réitération » à l'âge adulte des expériences de violences vécues pendant l'enfance au cours des 12 derniers mois au-delà des sphères intrafamiliales. Mais également à mesurer les conséquences sanitaires des antécédents de violences et ainsi voir dans quelle mesure les violences intrafamiliales avant 18 ans sont corrélées à des indicateurs de santé dégradés.

# Ampleur des violences intrafamiliales à La Réunion .....

## Un phénomène plus répandu à La Réunion qu'en Métropole

La mesure du phénomène des violences intrafamiliales implique la construction de plusieurs indicateurs permettant d'en décrire les différentes formes. Les indicateurs ont été construits à partir de la fréquence des déclarations de faits et actes survenus avant l'âge de 18 ans dans la famille ou l'entourage proche.

Les violences intrafamiliales, quelles que soit la forme qu'elles prennent, sont plus fréquemment observées à La Réunion qu'en Métropole [4].

À La Réunion, les fréquences sont plus élevées chez les femmes que chez les hommes, avec un écart d'autant plus marqué pour les violences sexuelles.

Les faits de violences les plus fréquents chez les victimes sont les violences psychologiques.

Les hommes, d'autant plus concernés par les violences psychologiques, ont tendance à minimiser la gravité du fait

le plus marquant : un tiers des hommes victimes considèrent les violences subies dans leur enfance comme sans gravité.

De plus, les violences psychologiques sont celles qui débutent le plus précocement : elles surviennent avant l'âge de 8 ans pour 57 % des victimes.

Type de violence	La Réunion		Métropole	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Psychologiques	21,3%	18,4%	14,2%	9,5%
Physiques	8,6%	5,8%	7,7%	7,2%
Sexuelles	6,6%	4,6%	6,0%	5,8%
Indicateur global	26,1%	19,5%	17,6%	12,9%
<i>Dont violences très graves (niveau 2)</i>	14,1%	7,2%	-	-

Sources : Enquête Virage Outre-mer, Ined, 2018 ; et Enquête Virage, 2015

## Un cumul de difficultés dans l'enfance et à l'âge adulte

L'analyse montre que les violences intrafamiliales sont associées à un cumul de difficultés dans l'enfance. Les enfants victimes sont trois fois plus exposés à un manque de nourriture ou de soins, cinq fois plus exposés à des maltraitements à l'école, cinq fois plus exposés à l'alcoolisme d'un proche. Six enfants victimes sur dix vivaient dans un contexte de violences conjugales entre leurs parents.



Si elle n'est pas systématique, la reproduction de la violence à l'âge adulte, est favorisée puisque l'on constate un lien significatif entre les expériences de violences vécues pendant l'enfance et celles vécues dans l'année au-delà des sphères intrafamiliales.

En effet, en tenant compte, dans un modèle statistique, des facteurs socio-démographiques (âge, sexe, diplôme, situation économique, configuration familiale), les violences intrafamiliales avant 18 ans sont un facteur

associé aux violences au cours des 12 derniers mois que ce soit dans le couple (4 fois plus), dans le travail (4,5 fois plus) ou dans les espaces publics (3 fois plus). L'explication réside dans le fait que les violences subies dans l'enfance participent à l'incorporation des rapports sociaux de domination et peuvent altérer les capacités des individus à résister aux violences subies dans leurs rapports conjugaux, sociaux ou leur activité professionnelle [5].

Les problèmes de santé (en particulier les problèmes de santé mentale), induits par les violences intrafamiliales avant 18 ans, contribuent à augmenter les risques de violences à l'âge adulte. Cependant la causalité inverse doit être envisagée, dans le sens où la surexposition aux violences au cours de la vie participe à dégrader l'état de santé actuel.

### *Surexposition aux violences et difficultés des victimes de violences intrafamiliales avant 18 ans*

	PENDANT L'ENFANCE				DANS L'ANNÉE		
	Privations matérielles	Violences à l'école	Violences entre ses parents	Alcoolisme d'un proche	Violences conjugales	Violences au travail	Violences espaces publics
 Violences très graves*	30 %	27 %	59 %	47 %	32 %	50 %	58 %
 Aucune violence	10 %	5 %	7 %	9 %	10 %	19 %	29 %

\*Indicateur global niveau 2 Source : Ined, enquête Virage Outre-mer (La Réunion) 2018 Exploitation : ORS La Réunion

## Etat de santé général des victimes .....

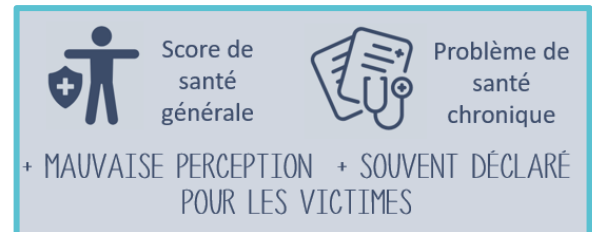
### Répercussion sur la santé encore aujourd'hui en cas de violences physiques

Les victimes attribuent, suite au fait de violence dans l'enfance le plus marquant, un sentiment de tristesse, de déprime ou de santé dégradée pour un tiers, uniquement au moment des faits, et pour moins d'un tiers encore aujourd'hui. La perception pour les victimes d'une répercussion sur leur santé sur le long terme s'élève en cas de violence physique (40 % des victimes).

### Un état de santé détérioré pour les victimes au moment de l'enquête

L'analyse de l'état de santé, indépendamment d'un fait marquant, montre « toutes choses égales par ailleurs » que le score donné pour juger sa propre santé physique au moment de l'enquête est plus élevé pour les victimes de violences intrafamiliales (score de 1 à 4 où 4 correspond à une « mauvaise santé »).

Un problème de santé chronique actuel est également significativement plus fréquemment déclaré par les victimes dans l'enfance et l'adolescence.



## Etat de santé mental des victimes .....

### Des indicateurs de santé mentale en défaveur des victimes

Un tiers des victimes déclarant des violences très graves avant 18 ans (indicateur global niveau 2) vivent, dans les deux semaines précédant l'enquête, un épisode dépressif majeur. Trois victimes sur dix ont déclaré avoir tenté, au cours de leur vie, de mettre fin à leurs jours (2 sur 10 pour les victimes de violences psychologiques). Ces indicateurs sont « toutes choses égales par ailleurs » plus élevés que pour des personnes non victimes.

Les tentatives de suicide, pour les situations de violences les plus graves (indicateur de niveau 2) arrivent précocement puisque 57 % des tentatives de suicide (ou 1<sup>ère</sup> tentative) ont eu lieu avant l'âge de 18 ans.

Elles surviennent majoritairement après 18 ans en cas de violences psychologiques.



### Suivi psychologique plutôt pour les cas les plus graves

En regard de la fréquence des constats de santé altérée suite aux faits de violences, les déclarations de suivi psychologique restent peu déclarées par les victimes puisque plus de 80 % des victimes ont déclaré ne pas avoir eu de suivi psychologique, ni au moment des faits, ni aujourd'hui.

Le suivi psychologique est néanmoins plus fréquent pour les faits marquants jugés les plus graves par les victimes (violences physiques et sexuelles). Moins de 9 % des victimes de faits de violences psychologiques ont été suivies au moment des faits, et 4 % encore aujourd'hui.

## Consommation de psychotropes .....

La consommation de médicaments psychotropes est significativement supérieure pour les victimes de violences intrafamiliales avant 18 ans, en particulier pour les femmes : deux femmes victimes sur 10 ont consommé des somnifères, antidépresseurs ou anxiolytiques dans l'année.

La consommation de cannabis dans l'année, dont les usagers sont principalement des hommes, est 2,5 fois plus fréquente en cas de violences dans l'enfance, et ce, en tenant compte des indicateurs de violences plus récentes.



## Etat de santé génésique des femmes victimes .....

La santé génésique, analysée pour les femmes, révèle, pour les victimes de violences très grave (indicateur global niveau 2), une entrée dans la sexualité précoce, d'un an en moyenne. On observe également un nombre moyen de partenaires au cours de la vie 2,5 fois plus important. Ces indicateurs sont preuve d'un passage à l'âge adulte accéléré. Si on ne note pas de différence significative dans l'utilisation d'un moyen contraception entre les femmes victimes ou non victimes, on observe une fréquence des IVG et des grossesses non désirées au cours de la vie plus importantes de 10 points chez les femmes victimes de violences très graves (niveau 2).



Les raisons de ces constats, avancées par certains travaux [6], sont à trouver dans le risque pour les victimes de développer un trauma complexe. Ce trauma se distingue par « son caractère interpersonnel et répété de l'évènement traumatique et par le fait que l'évènement survienne durant une période vulnérable du développement de la personne ». Le trauma complexe altère plusieurs domaines du fonctionnement de la personne : les modes relationnels tels que la capacité d'attachement, la régulation des émotions, la gestion des comportements.

### METHODOLOGIE

#### Recueil des données

La collecte a été réalisée par téléphone et menée par des enquêtrices/enquêteurs créolophones. L'échantillon a été constitué à partir de bases de numéros téléphoniques générés de façon aléatoire. Le questionnaire avait une durée de passation moyenne de 45 minutes. A La Réunion, la collecte a été réalisée du 18 janvier au 16 juillet 2018 par Ipsos Outre-mer et son sous-traitant, Sagis. 3 069 questionnaires ont été récoltés (2 209 femmes et 860 hommes), constituant un échantillon représentatif des personnes de chaque sexe de 20 à 69 ans. Des coefficients de redressement ont été appliqués à chaque personne afin d'améliorer la représentativité de l'échantillon ; ainsi, ils représentent exactement la structure de la population réunionnaise issue du recensement de 2015 et les résultats présentés ont tous fait l'objet de pondérations.

#### Construction de l'indicateur global de violences dans la famille ou l'entourage proche

L'indicateur global est construit en 3 niveaux :

- n'avoir déclaré aucun fait de violence
- Niveau 1 : avoir déclaré un fait de violence psychologique ou un fait de brutalité physique, une fois
- Niveau 2 (très grave) : Avoir déclaré des violences sexuelles, ou des brutalités physiques plusieurs fois ou plusieurs faits de violences psychologiques.

### Références

- [1] Chiffres clés en protection de l'enfance au 31 décembre 2018. Note d'actualité. ONPE; 2020.
- [2] « Je veux en finir avec la violence. Et vous ? ». Mesures pour lutter contre les violences faites à nos enfants. Paris: Ministère des Solidarités et de la Santé; 2019.
- [3] Bardot M, Ricquebourg M. Violences conjugales envers les femmes à La Réunion. Exploitation régionale de l'enquête VIRAGE. Saint-Denis: ORSOI; 2020.
- [4] Condon S, Dauphin S, Dupuis J, et al. Les femmes sur l'île de La Réunion fortement exposées aux violences pendant l'enfance et l'adolescence. Population et Sociétés. 2021;(592):1-4.
- [5] Jaspard M, Brown E, Lhomond B, Saurel-Cubizolles MJ. Reproduction ou résilience : les situations vécues dans l'enfance ont-elles une incidence sur les violences subies par les femmes à l'âge adulte ? La Documentation française
- [6] Hélie S, Cément ME. Effets à court et à long terme de la maltraitance infantile sur le développement de la personne. Bull Epid Hebd.2019;(26-27):520-5.

Pour la réalisation de ce travail, l'ORS La Réunion tient à remercier l'Ined pour son rôle de pilote de l'enquête, pour la mise à disposition des données et son partenariat scientifique ; L'ARS La Réunion pour le financement du recueil et de l'exploitation des données et sa participation au comité de relecture, au Conseil Régional de la Réunion pour le financement du recueil ; aux membres du comité de relecture et aux Réunionnais et Réunionnaises ayant participé à cette enquête.

Contact : [documentation@ors-reunion.fr](mailto:documentation@ors-reunion.fr)

Sites internet : ORS La Réunion : <https://www.ors-reunion.fr/>

Ined - Virage dans les Outre-Mer : <https://viragedom.site.ined.fr/>